

BILAN

de la sécurité routière
dans les Yvelines

2021



PRÉFECTURE DES YVELINES
OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DES YVELINES



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE****

SOMMAIRE



| | |
|---|-------|
| 1 - Définitions | p. 4 |
| 2 - Les Yvelines en quelques chiffres | p. 5 |
| 3 - Données générales de l'accidentologie | p. 6 |
| • Où ? | p. 8 |
| • Qui ? | p. 9 |
| • Quand ? | p. 10 |
| 4 - Zoom sur ... les 2 roues lourds | p. 11 |
| 5 - Les accidents mortels | p. 12 |
| • Carte des accidents mortels | p. 12 |
| • Causes principales des accidents mortels 2021 | p. 13 |
| 6 - Synthèse thématique de l'année 2021 | p. 14 |



Définitions

Un accident corporel de la circulation routière :

- implique au moins un véhicule,
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique,
- provoque au moins une victime.

Sont donc exclus tous les accidents uniquement matériels ainsi que les accidents corporels qui se produisent sur une voie privée ou qui n'impliquent pas de véhicule.

Parmi les **victimes**, on distingue :

- les **tués** qui sont des victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident,
- les **blessés hospitalisés** qui sont des victimes dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation,
- les **blessés légers** qui sont des victimes dont l'état nécessite moins de 24 heures d'hospitalisation.

Ces définitions des victimes sont utilisées depuis le 1^{er} janvier 2005 et sont conformes à celles de l'Union Européenne.

Elles permettent ainsi des comparaisons entre Etats Membres.

Terminologie des véhicules

Bicyclette : y compris vélo à assistance électrique + Engin de Déplacement Personnel à moteur

2 roues léger : cyclomoteur et motocyclette ou scooter inférieur ou égal à 125 cm³, 3 RM ≤ 125 cm³

2 roues lourd : motocyclette ou scooter supérieur à 125 cm³ et side-car, 3 RM ≤ 125 cm³

2 roues motorisé : 2 roues léger + 2 roues lourd

VL : Véhicule léger (voiture de tourisme et véhicule utilitaire)

PL : Poids lourd

TC : Transport en commun

Piéton : Piéton + Engin de Déplacement Personnel sans moteur

Autres : Train-tramway, engin spécial, tracteur agricole, quad, voiturette.



Superficie

- 228 400 hectares avec 80 % d'espaces naturels dont 89 000 ha de surface agricole et 70 000 ha de forêt.

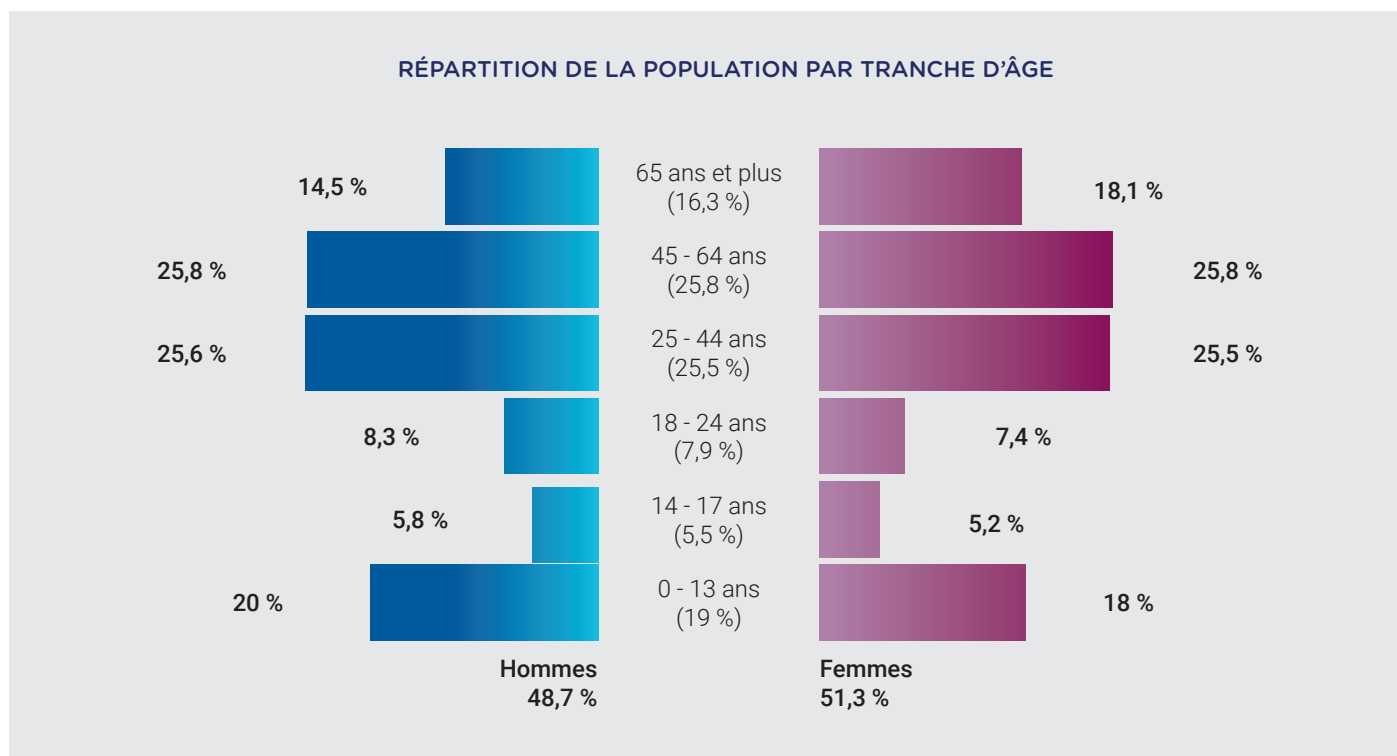
Population

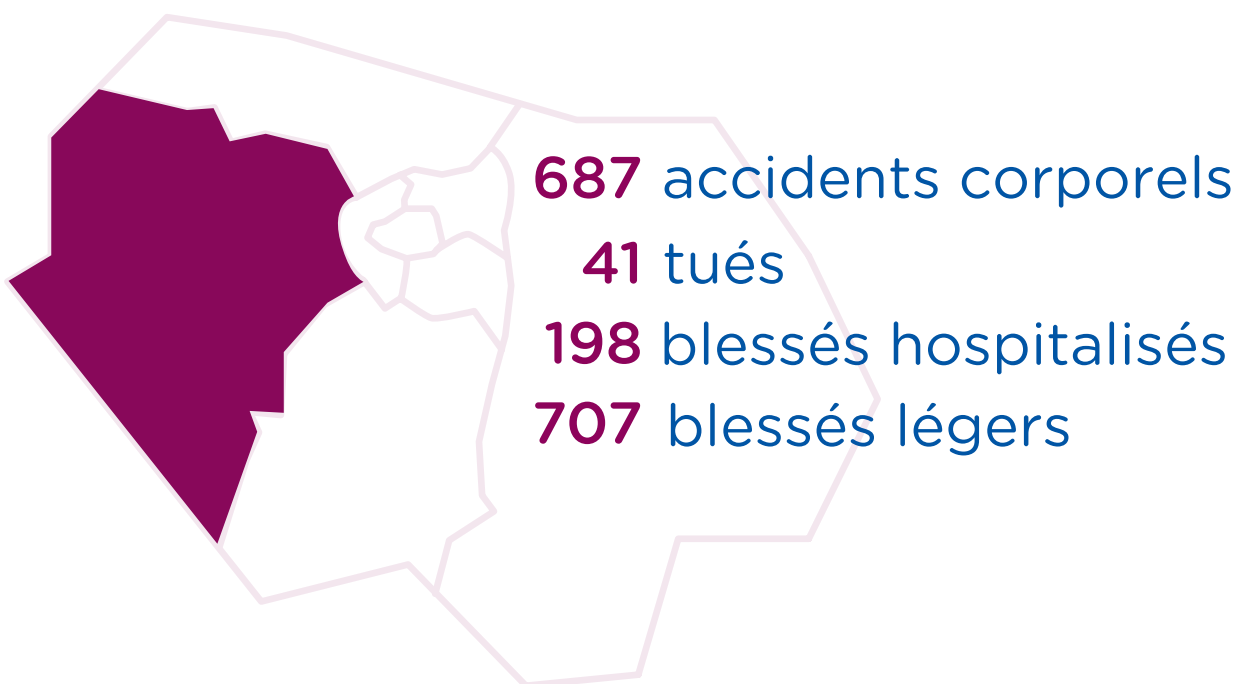
- Population totale : 1 448 207 (1/01/19)
- Population active : environ 50 % de la population
- 259 communes (plus de la moitié sont des communes rurales) dont 42 communes de + de 10 000 habitants
- 10 intercommunalités (4 communautés d'agglomération et 5 communautés de communes + 1 communauté urbaine)

Réseau routier

- Autoroutes et bretelles : 129 km
- Routes nationales : 123 km
- Routes départementales : 1 583 km
- Voies communales et autres voies ouvertes à la circulation publique : 5 051 km

Pyramide des âges (source INSEE - 2019)





2021

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La mise en place de couvre-feux au premier semestre ainsi que le développement du télétravail ont réduit fortement les déplacements.

Ainsi, une comparaison avec l'année 2019, dernière année de référence avant la pandémie, apparaît plus pertinente :

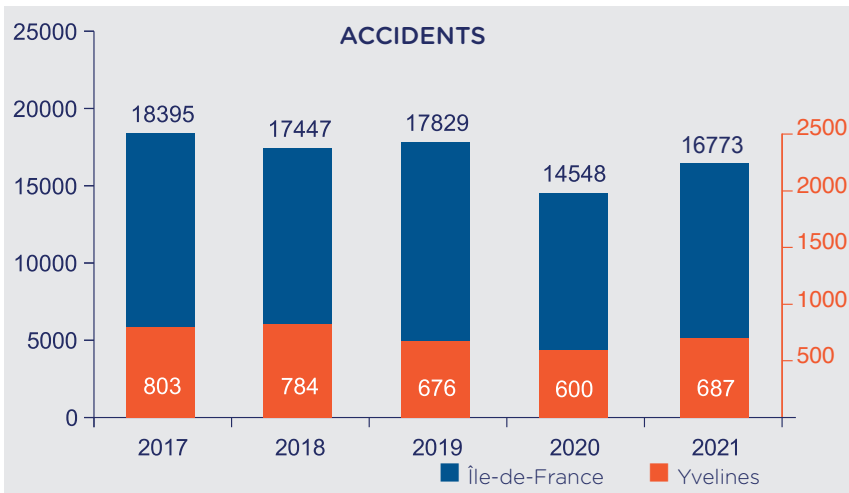
accidents : **+1,6%**

tués : **+46,4%**

→ Autant de tués en et hors agglomération hors autoroutes

→ Augmentation des tués en tant qu'usagers vulnérables (piétons, motards, cyclistes)

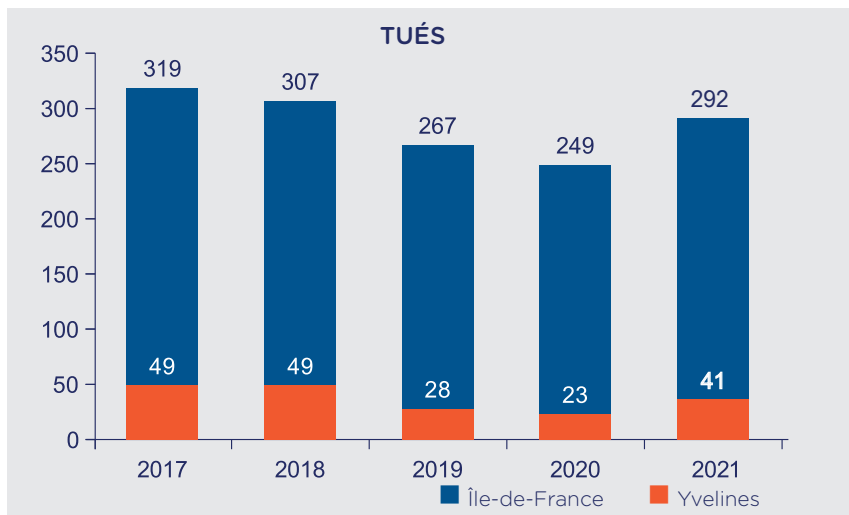
DONNÉES GÉNÉRALES



Le département des Yvelines connaît une hausse du nombre d'accidents de + 14,5 % en 2021 par rapport à 2020 (+ 19 % au niveau national).

Une moindre hausse de + 1,6 % est constatée par rapport à 2019 (- 4 % au niveau national).

La région Ile-de-France, quant à elle, connaît une hausse de + 15 % par rapport à 2020 mais une baisse de - 6 % par rapport à 2019.



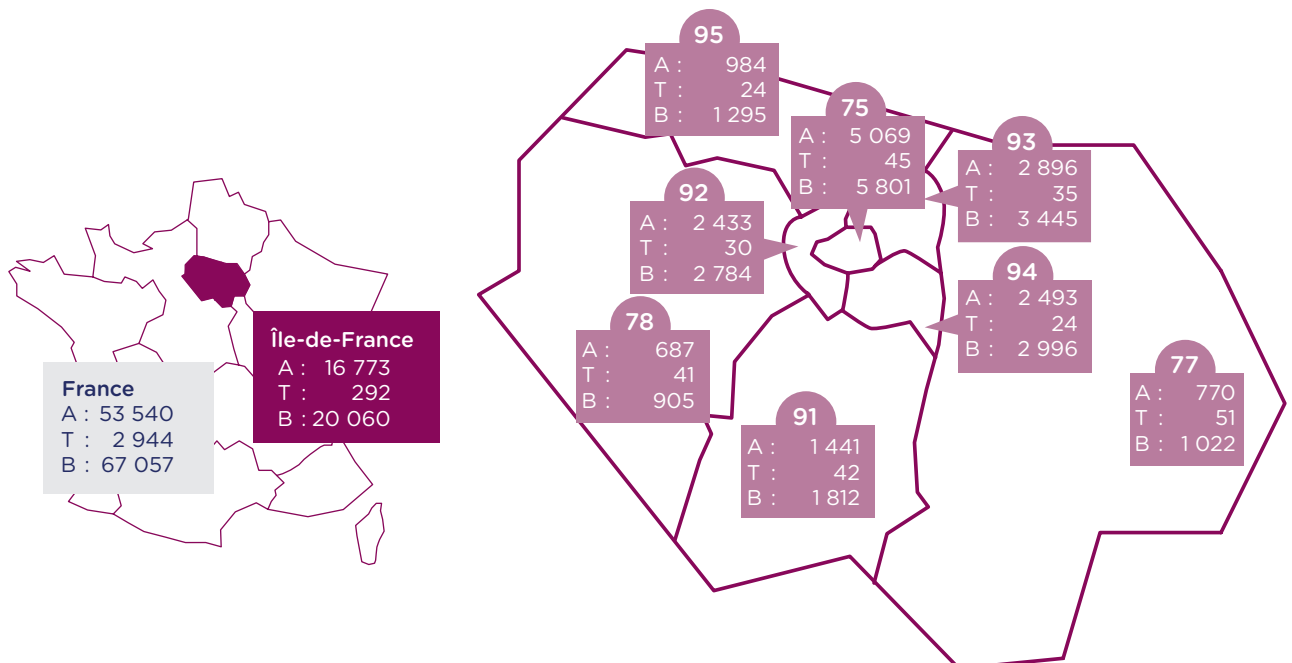
Le nombre de tués dans les Yvelines a augmenté de + 78,3 % en 2021 par rapport à 2020 et de + 46,4 % par rapport à 2019 (France métropolitaine + 16 % par rapport à 2020 et - 9 % par rapport à 2019).

En Ile-de-France, le nombre de tués a augmenté de + 17,3 % par rapport à 2020 et de + 9,3 % par rapport à 2019.

Carte Île-de-France des ATB (accidents, tués, blessés)

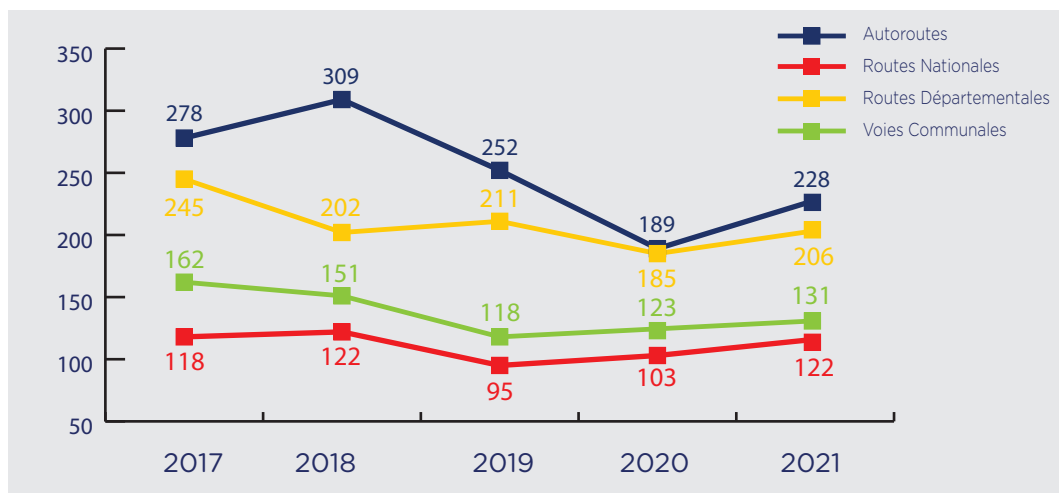
Par rapport à 2019, les Yvelines enregistrent une hausse du nombre d'accidents alors que l'Île-de-France et la France métropolitaine constatent une baisse de cet indicateur.

Quant au nombre de tués, une forte hausse est constatée dans les Yvelines par rapport à 2019 alors qu'en région Ile-de-France, on observe une moindre hausse. En France métropolitaine, cet indicateur est en baisse.





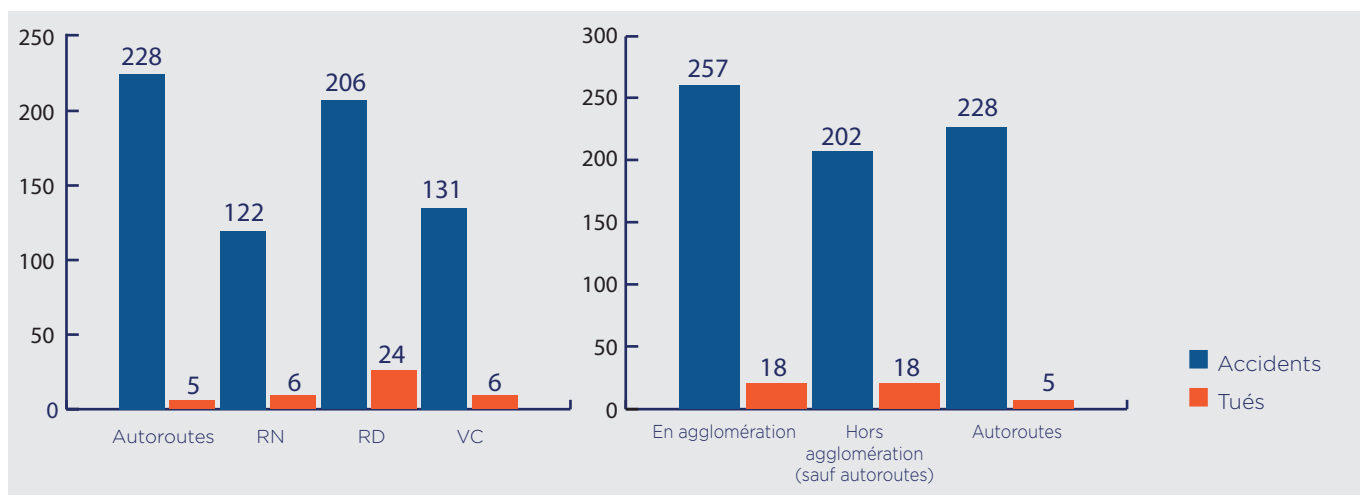
Évolution des accidents par réseau routier



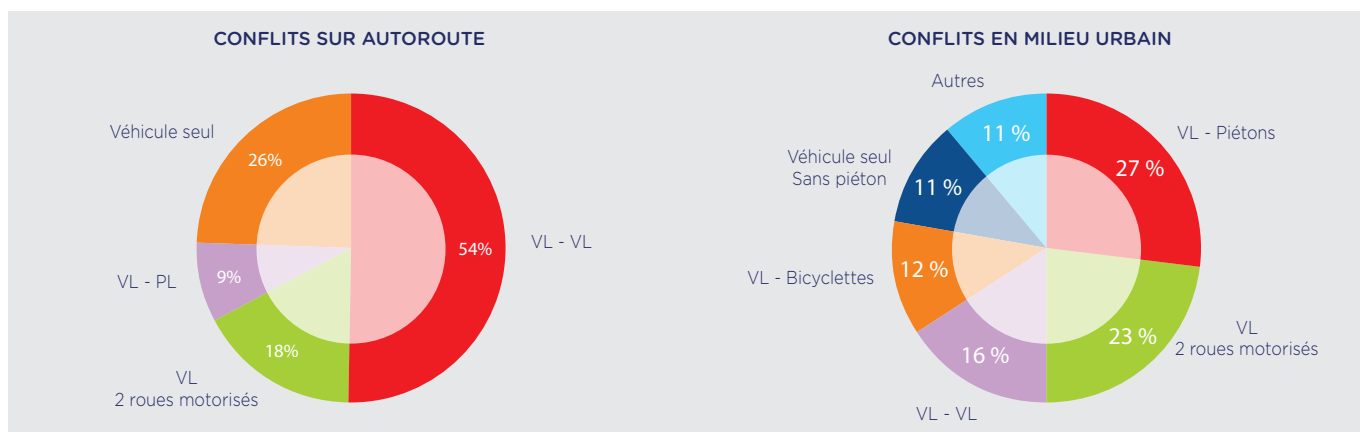
On constate que le réseau autoroutier ainsi que le réseau départemental concentrent le plus grand nombre d'accidents (respectivement 33 % et 30 % des accidents).

Par rapport à 2019, on note une augmentation des accidents sur les routes nationales et les voies communales. En revanche, le nombre d'accidents est moins élevé qu'en 2019 pour les autres réseaux.

Répartition du nombre d'accidents et de tués par réseau routier



59 % des tués se situent sur le réseau départemental. Il recense 30 % des accidents corporels (graves et légers). Les accidents mortels se produisent aussi bien en agglomération que hors agglomération. Ce nombre a augmenté de 11 points en agglomération par rapport à 2019. 37 % des accidents sont recensés en agglomération.



Sur autoroutes, les conflits entre véhicules légers (véhicules utilitaires compris) représentent plus de la moitié des conflits. A noter que 26 % des accidents sur autoroutes sont des accidents de véhicule seul.

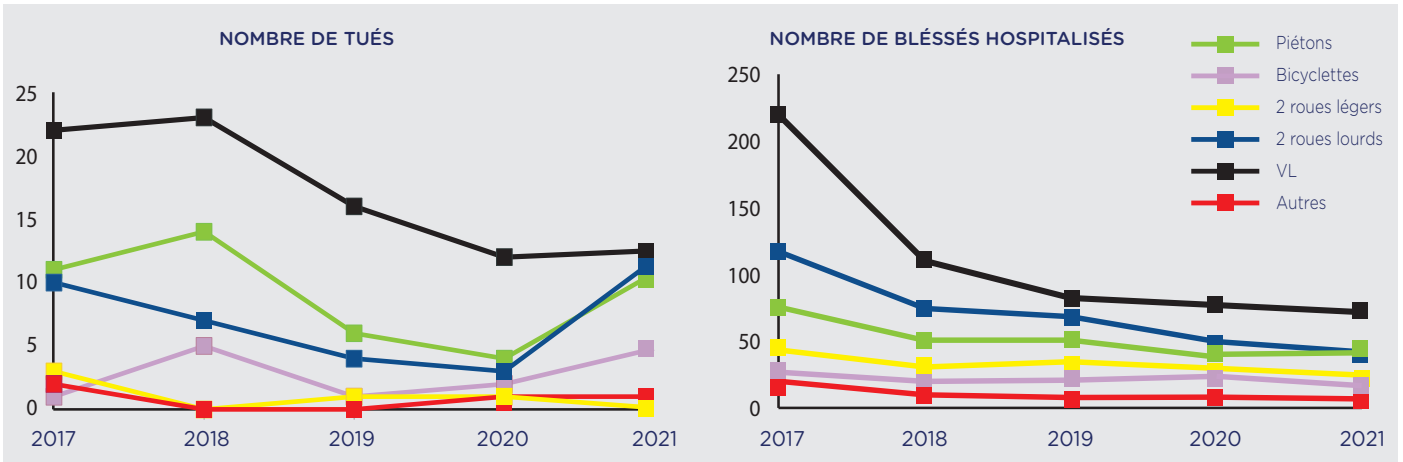
En milieu urbain, la part des conflits VL-Vélos (y compris trottinettes à moteur) a doublé passant de 6 % en 2019 à 12 % en 2021. La part des conflits VL-piétons est, quant à elle, en diminution en 2021 avec 27 % des accidents en agglomération (32 % en 2019).

NB : un accident pouvant impliquer plusieurs catégories de véhicules, des doubles-comptes peuvent apparaître.

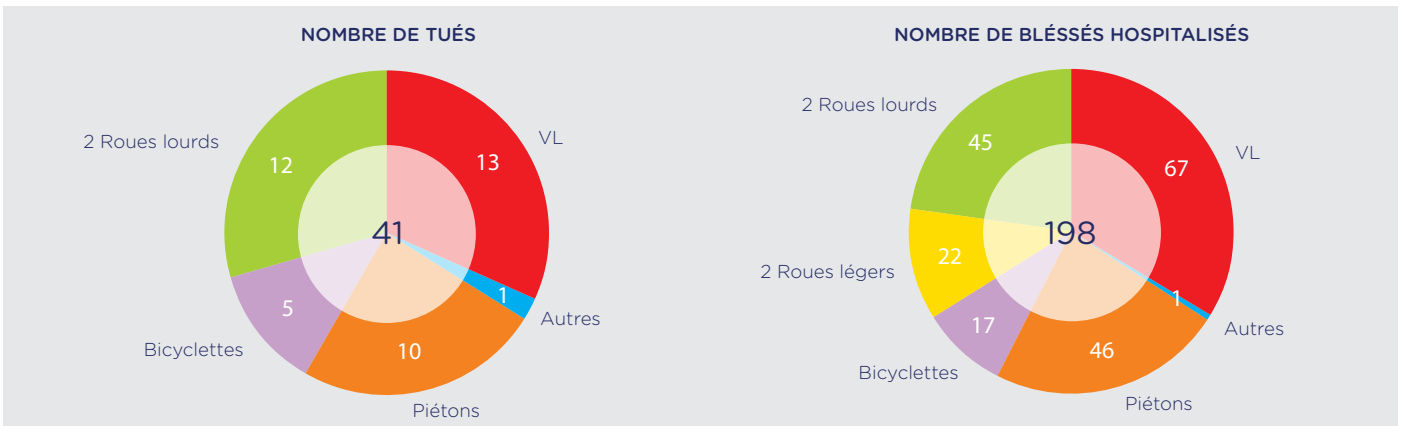
QUI ?



Selon la catégorie du véhicule

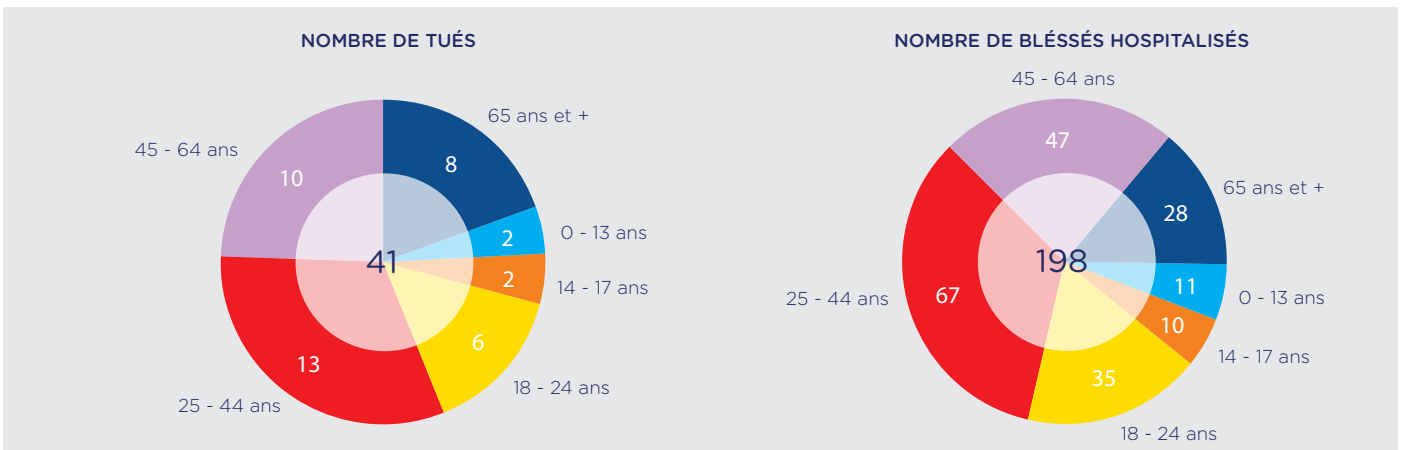


Les automobilistes constituent 32 % des tués, part en diminution par rapport à 2019 où celle-ci représentait plus de la moitié des tués. Après une baisse régulière depuis 2017, le nombre de motocyclistes tués repart à la hausse avec 12 tués en 2021 (29 % des tués) contre 4 tués en 2019. De même pour le nombre de tués piétons, celui-ci est en augmentation par rapport à 2019 avec 10 tués enregistrés en 2021 (24 % des tués) contre 6 en 2019. Enfin 5 cyclistes sont décédés en 2021, soit une augmentation par rapport à 2019 où l'on enregistrait 1 tué.



Concernant les blessés hospitalisés, ce nombre est en baisse pour toutes les catégories de véhicules par rapport à 2019.

Selon l'âge

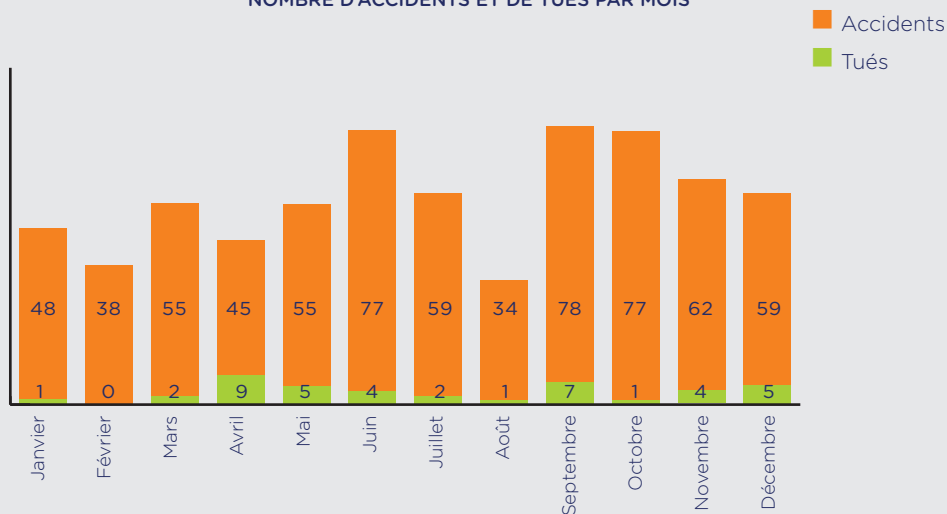


La tranche d'âge des 25-44 ans représente 32 % des tués (part en augmentation par rapport à 2019), plus particulièrement en tant qu'usagers de 2 roues > 125 cm³. Cette tranche d'âge constitue également la majorité des blessés hospitalisés avec 34 % de l'ensemble. La tranche d'âge 0-17 ans est également plus fortement touchée en 2021 dans la mortalité routière avec 4 tués enregistrés contre 1 en 2019. Concernant les jeunes de 18 à 24 ans, le nombre de tués est en légère augmentation par rapport à 2019 avec 6 tués en 2021 contre 4 en 2019. Les seniors connaissent également une augmentation de la mortalité routière avec 8 tués en 2021 contre 5 en 2019.

QUAND ?



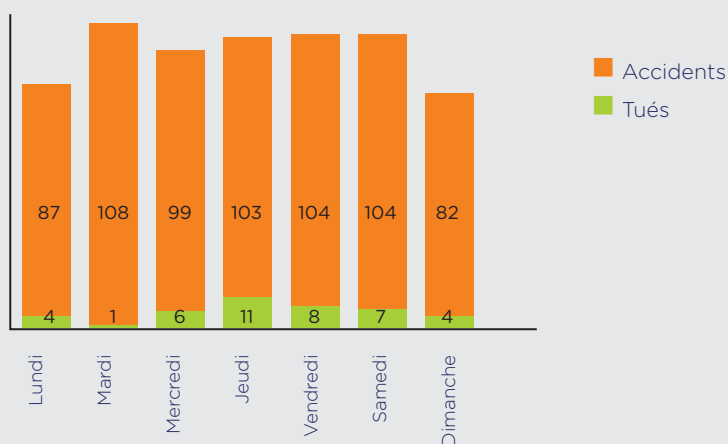
NOMBRE D'ACCIDENTS ET DE TUÉS PAR MOIS



Les mois de juin, septembre et octobre concentrent le plus grand nombre d'accidents.

La mortalité est la plus élevée en avril et septembre.

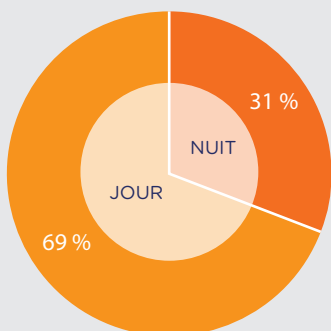
NOMBRE D'ACCIDENTS ET DE TUÉS PAR JOUR



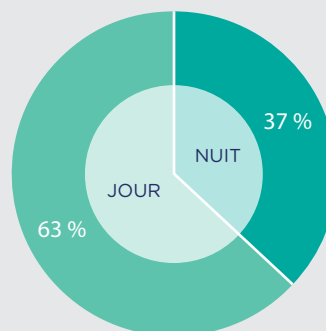
46 % des personnes tuées le sont les vendredis, samedis et dimanches.

Cependant, le plus grand nombre de tués est enregistré le jeudi.

ACCIDENTS



TUÉS



69 % des accidents se produisent de jour occasionnant 63 % des tués.

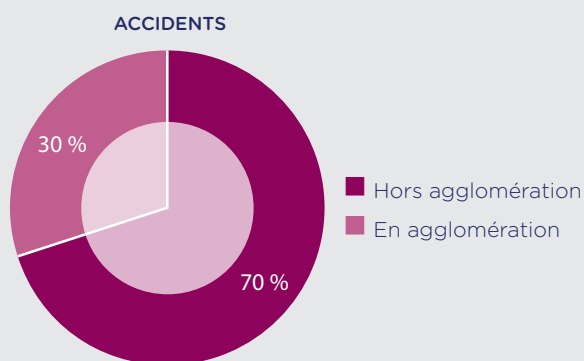


Les deux-roues lourds (> 125 cm³)

Cette catégorie d'usagers est impliquée dans 19 % des accidents corporels et 29 % de la mortalité routière avec 12 personnes tuées. La part des accidents de cette catégorie reste stable mais la part des tués est en augmentation par rapport à 2019 (4 pilotes tués en 2019).

La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans avec près de la moitié des tués et 35 % des blessés.

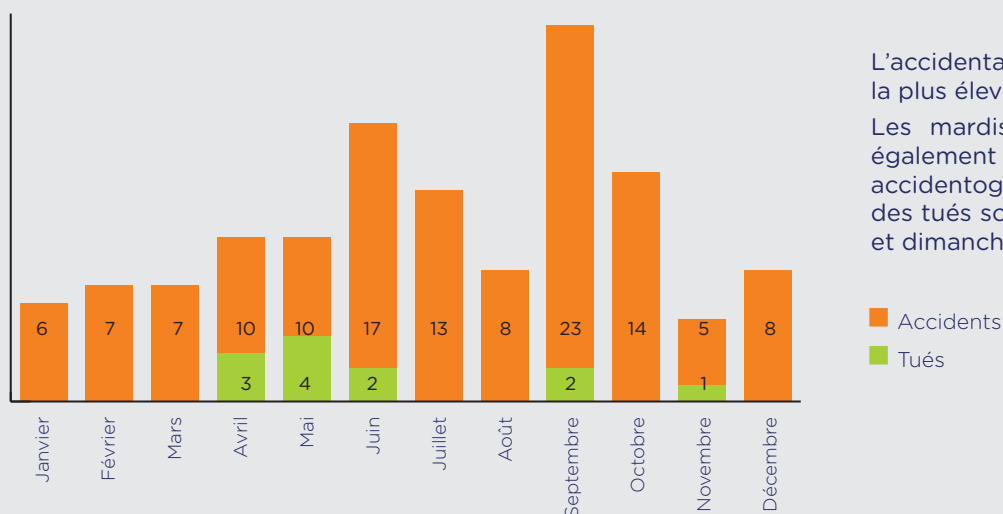
Selon le milieu routier



70 % des accidents impliquant au moins un deux-roues lourd ont lieu hors agglomération.

9 tués sur les 12 y sont recensés.

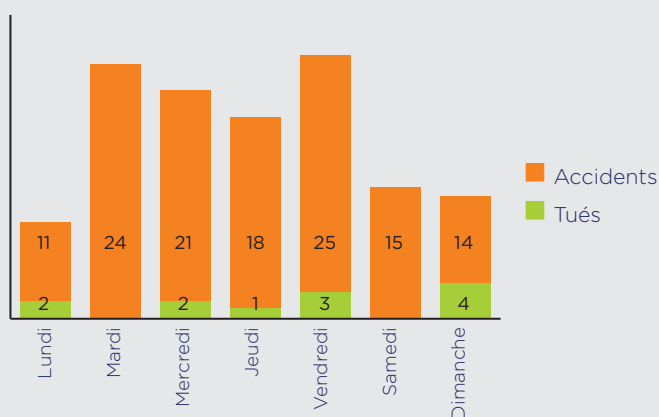
Selon le mois et le jour



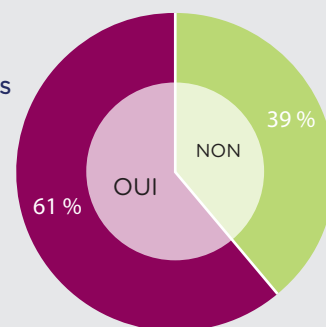
L'accidentalité des motocyclistes est la plus élevée en septembre.

Les mardis et jeudis apparaissent également comme les plus accidentogènes. Plus de la moitié des tués sont recensés les vendredis et dimanches.

Selon la responsabilité du pilote



RESPONSABILITÉ DU PILOTE DANS LES ACCIDENTS CORPORELS

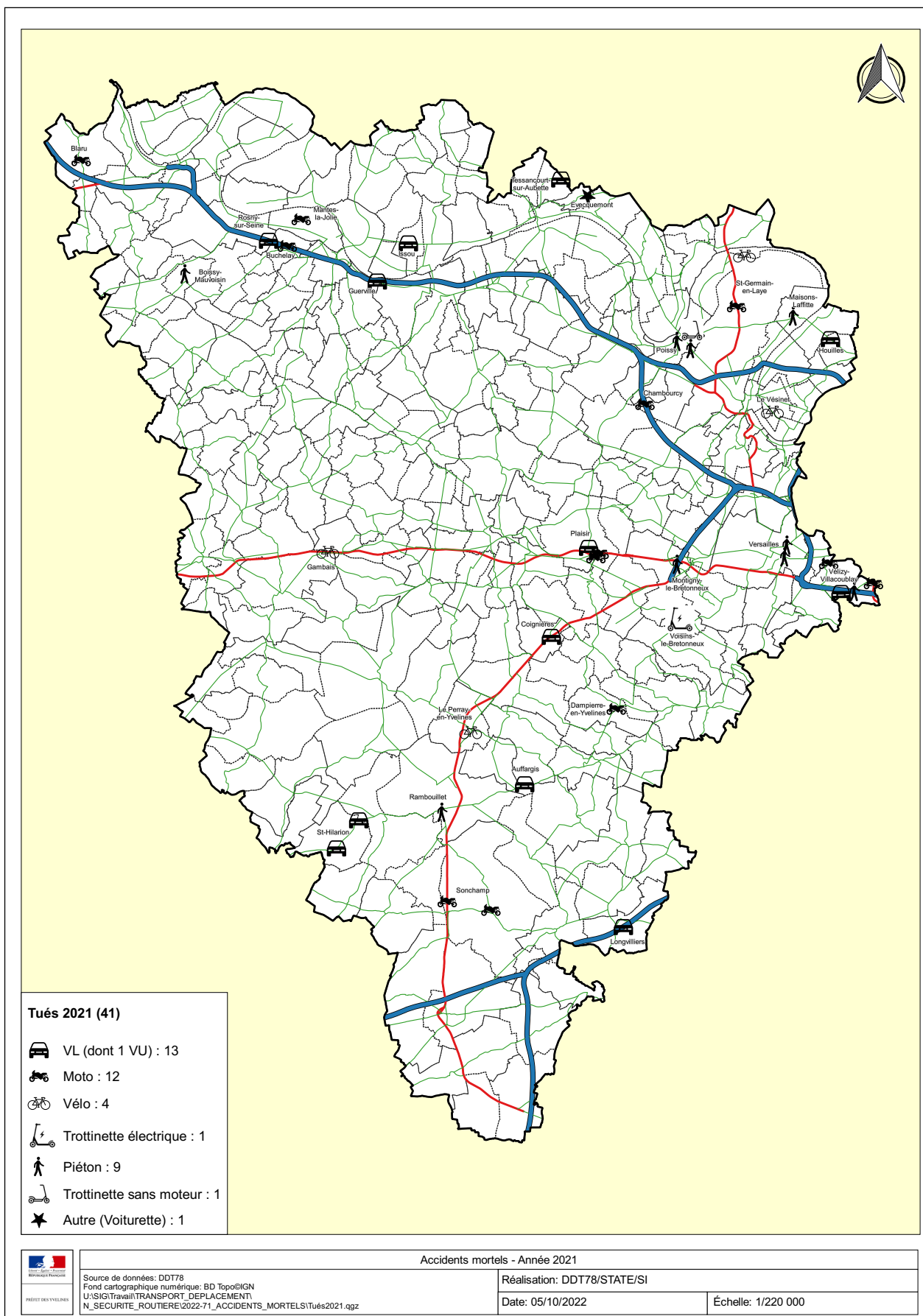


61 % des pilotes sont responsables de l'accident. Cette part est en augmentation par rapport à 2019 où l'on recensait 49 % des pilotes responsables de l'accident.

LES ACCIDENTS MORTELS



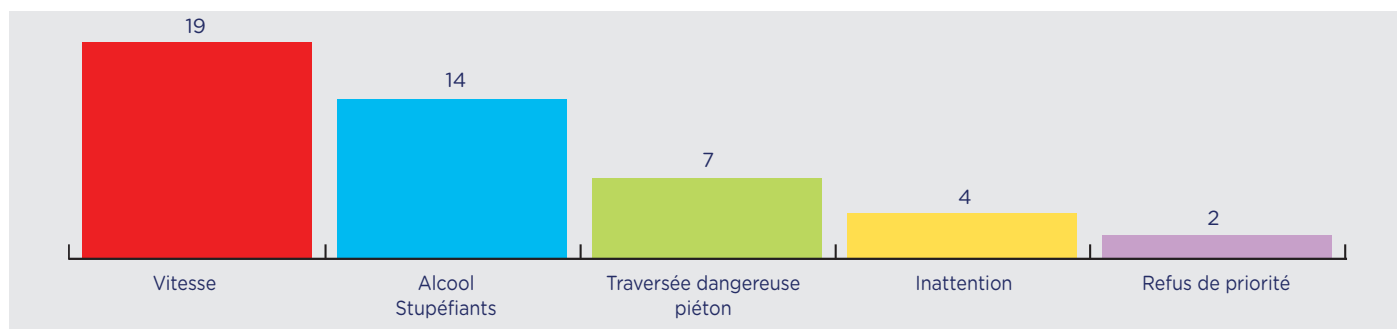
Carte des accidents mortels 2021 sur le réseau routier des Yvelines



LES CAUSES D'ACCIDENTS



Causes principales des 40 accidents mortels 2021

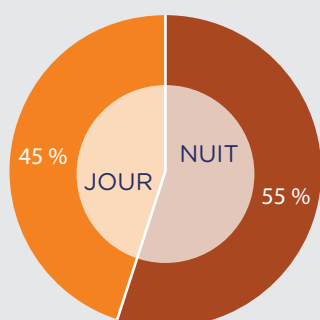


La vitesse est présente dans 47 % des accidents mortels.

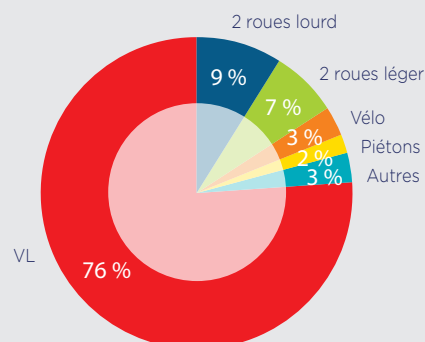
L'alcool et/ou les stupéfiants viennent ensuite comme cause dans 35 % des accidents mortels.

ZOOM sur l'alcool

PART DES ACCIDENTS AVEC ALCOOL



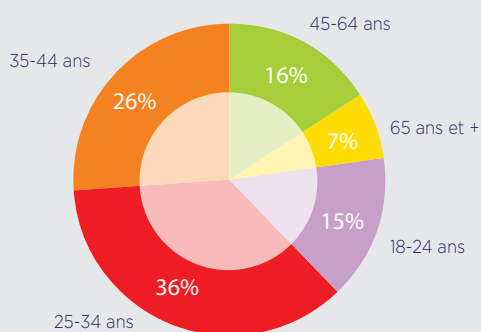
RÉPARTITION DES USAGERS ALCOOLISÉS PAR CATÉGORIE DE VÉHICULE



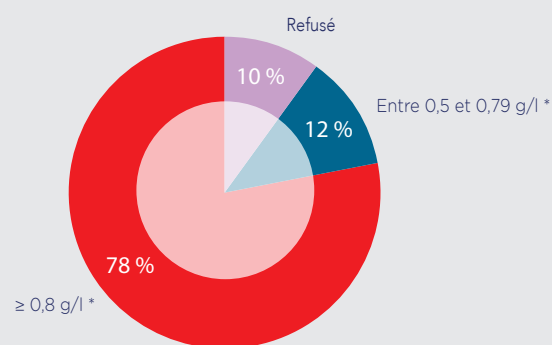
Les accidents impliquant un usager alcoolisé (8 % des accidents) se produisent majoritairement de nuit.

Les usagers alcoolisés impliqués dans les accidents de la route sont en majorité des usagers de véhicules légers.

RÉPARTITION DES USAGERS ALCOOLISÉS PAR TRANCHE D'ÂGES



TAUX D'ALCOOLÉMIE DES USAGERS ALCOOLISÉS
*GRAMME PAR LITRE DE SANG



Les conducteurs ou piétons alcoolisés représentent 4 % de cette catégorie (part en baisse par rapport à 2019 où ils représentaient 6%).

La répartition par tranche d'âge montre une part plus élevée d'usagers alcoolisés pour les 25-34 ans.

Une grande majorité d'usagers alcoolisés sont en situation de délit (78 % des usagers alcoolisés).



Les 2 roues lourds (> 125 cm³)



On constate une augmentation du nombre de tués (+ 9) malgré une stabilité du nombre d'accidents.

La majorité des accidents et des tués se produisent hors agglomération.

Les « 25-34 ans » sont les plus gravement touchés (30 % des victimes graves).

9 pilotes tués en 2 roues lourd sur les 12 usagers tués sont responsables de l'accident. Concernant les accidents non mortels, 61 % des pilotes sont responsables de l'accident.

Le mois de septembre est le plus accidentogène.

Un pic des accidents est noté entre 8h et 9h et entre 18h et 20h.

21 % des victimes ont lieu sur un trajet professionnel.

Dans 4 % des accidents, le pilote était alcoolisé.

Les 2 roues légers (≤ 125 cm³)



On note une stabilité du nombre d'accidents et une diminution du nombre de victimes graves.

70 % des accidents ont lieu en agglomération.

Les « 18-24 ans » sont les plus représentés parmi les victimes avec 27 % des victimes.

70 % des pilotes sont responsables de l'accident.

24 % des victimes surviennent sur un trajet professionnel.

Dans 7 % des accidents, le pilote était alcoolisé.

Les vélos (y compris EDP à moteur)



Le nombre d'accidents et de tués est en augmentation (respectivement + 76 % et + 4 tués) .

78 % des accidents ont lieu en agglomération occasionnant 60 % des tués.

41 % des victimes ont entre 45 et 64 ans.

41 % des cyclistes sont responsables de l'accident.

On recense un pic des accidents au mois de septembre et au mois de novembre.

Les piétons (y compris EDP sans moteur)



Le nombre d'accidents impliquant un piéton reste stable. Cependant, le nombre de tués est en augmentation (+ 4 tués).

57 % des victimes se produisent sur un passage piétons, un trottoir ou sur l'accotement.

15 % des victimes piétons ont entre 0 et 13 ans et 28 % ont 65 ans et plus.

6 tués piétons sur 10 ont plus de 65 ans.

On note un pic de l'accidentalité des piétons en septembre.


Les tranches horaires « 11h-12h » et « 16h-17h » sont les plus accidentogènes.

11 % des victimes piétons le sont sur un trajet professionnel et 10 % sur un trajet domicile-école.

84% des accidents ont lieu en agglomération occasionnant 70 % des tués.



Les 14-24 ans

 On note une augmentation du nombre d'accidents et du nombre de tués (respectivement + 4 % et + 50 %).

Les victimes « 14-24 ans » représentent 23 % de l'ensemble des victimes.

5 tués sur 8 se sont produits hors agglomération.


On recense un pic d'accidents entre 9h et 10h.

Le nombre d'accidents est le plus important le samedi.

6 tués sur les 8 sont recensés le vendredi, samedi ou dimanche.

65 % des conducteurs ou piétons âgés entre 14 et 24 ans sont responsables de l'accident.

Les 65 ans et +

 Malgré une diminution du nombre d'accidents (- 10%), on observe une augmentation du nombre de tués (+ 60%).

La mortalité de cette catégorie survient majoritairement en agglomération.

6 tués sur 8 sont des piétons dont la moitié a plus de 75 ans.

49 % des conducteurs ou piétons de cette tranche d'âge sont responsables de l'accident.

Un pic des accidents est recensé entre 11h et 12h.

Les mois les plus accidentogènes sont mai, juin, septembre, octobre et novembre.

Préfecture des Yvelines

Le bureau de la sécurité routière de la direction départementale des territoires des Yvelines regroupe les informations locales et nationales à destination du grand public mais aussi des professionnels de la route, des entreprises ou des collectivités locales, sur le site internet de la préfecture des Yvelines.

Ce site comporte deux grands chapitres :

- éducation routière (permis de conduire, enseignement de la conduite, centres de sensibilisation à la sécurité routière)
- sécurité routière (accidentologie, transports exceptionnels, dérogations des poids lourds, arrêtés de circulation).

D'autres informations sont également disponibles et portent sur l'animation et les outils de prévention, ainsi que sur les actualités de la sécurité routière.



WWW.YVELINES.GOUV.FR

Direction départementale des territoires des Yvelines
Service de l'éducation et de la sécurité routières

Bureau de la sécurité routière

Tél. : 01 30 84 33 60

Courriel : ddt-sesr-sr@yvelines.gouv.fr